

5. RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ

La parole est au Responsable Sécurité

A.G du 2-12-2012

CAHORS CYCLOTOURISME

Rapport sur la Sécurité

Notre Assemblée Générale annuelle nous permet de dresser le bilan des déclarations d'accidents survenus au cours de cette année et de faire un rappel sur les règles de sécurité à observer ainsi que de faire le point sur les améliorations apportées aux conditions de circulation.

Au cours de cet exercice, **3** déclarations d'accidents ont été enregistrées (en baisse par rapport à **2011 = 4** déclarations). Les causes sont diverses (maîtrise du vélo en groupe, ou seul avec en cause des véhicules à moteur).

Heureusement, ces accidents se sont révélés être sans trop de gravité et n'ont pas nécessité d'hospitalisation. De même, nous avons eu la satisfaction de ne déplorer aucun accident grave lors de l'organisation de Pâques en Quercy qui a rassemblé près de **1000** participants pendant ces **3** journées, d'autant que les conditions climatiques n'étaient pas des plus favorables.

Rapport sur la Sécurité (suite)

Néanmoins, il est bon de rappeler à nouveau que notre vigilance doit être de tous les instants et quitte à se répéter, il est absolument nécessaire de respecter des distances de sécurité lorsque nous roulons en groupe. Si un incident a lieu devant nous, il est impossible de réagir dans le temps imparti pour éviter la chute. Je voudrais rappeler aussi, l'absolue nécessité de rouler en file en milieu urbain ; il n'est pas tolérable en raison de la circulation intense des véhicules de rouler à plusieurs de front.

De même, hors du milieu urbain, chaque fois que cela est nécessaire, il est impératif que chacun se positionne en file indienne afin de faciliter les dépassements pour les véhicules. Pour cela aussi, il faut que les groupes de niveau se reforment car depuis quelques sorties, cet engagement n'est plus respecté (Rappel: Adoption lors des AG Extraordinaire et Ordinaire du 8 Mars 2008). Il en va aussi de notre sécurité. Pour être respectés, soyons respectables.

Rapport sur la Sécurité (suite)

Je voudrais aussi évoquer les aménagements réalisés ou en cours de réalisation concernant l'amélioration de la sécurité des cyclistes. A ce jour, l'Avenue Jean-Lurçat a fait l'objet d'un traitement au sol avec la constitution d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée.

Actuellement, les travaux sont en cours sur l'Avenue Edouard Herriot qui doit subir le même traitement avec la création de 2 bandes cyclables.

Après la fin des travaux, ces deux rues pourront être empruntées à nouveau lors de nos départs vers Arcambal.

Ultérieurement (à priori 2014) et en continuité la route du Payrat, la rue de la Guinguette et le chemin Ludo-Rollès pour finir au Pont de Cabessut devraient bénéficier d'un traitement afin de favoriser les déplacements doux. Des propositions d'aménagement sont aussi en cours d'études pour améliorer les déplacements sur la RD 911 (aménager une voie mixte piétons/vélos entre Payrat-Bégoux et Terre-Rouge).

Rapport sur la Sécurité (suite)

Ces aménagements vont contribuer à améliorer notre sécurité et celle de tous les usagers cyclistes et vont dans le bon sens ce qui mérite d'être souligné.

Par contre, comme nous l'avons déjà évoqué l'an dernier, nous sommes quelque peu déçus que lors du réaménagement d'une partie de la RD 653 (vers Montcuq), la bande de sécurité créée ne comporte pas une bande cyclable avec le revêtement identique à la route comme cela a été fait sur 3 km après Sauzet.

Nous sommes bien conscients que cela a un coût et en discuterons lors d'un prochain Comité Directeur afin de déterminer une éventuelle requête auprès du Conseil Général.

Rapport sur la Sécurité (suite)

Assurance Fédérale

Pour **2013**, l'assurance fédérale MMA ne subit aucune modification de tarif ni de garanties.

Pour information, le montant de la cotisation est de :

Formule P.B	=	12,70	Euros
Formule P.B+	=	22,00	Euros
Formule G.B	=	55,00	Euros

En conclusion, je rappellerai ce slogan que nous devrions tous adopter,

NE PRENONS PAS LA ROUTE, PARTAGEONS-LA.

Le Délégué Sécurité
Jean-Pierre CHAPOU
